



Notices de gestion

Chambéry métropole

Rédacteurs :

- Jérémie HAHN
- Matthieu PUXEDDU

Relecture : Jérémie HAHN

Notice de gestion de la zone humide de la Labiaz (73CPNSO157) NOTE DE SYNTHÈSE



www.gen-tereo.fr

218 voie A. Bergès - 73800 Sainte Hélène du Lac
Tél. 04 79 84 30 44

S.A.R.L. au capital de 20 000 € - RCS CHAMBERY B 402 731 996 / N° de TVA Intracommunautaire FR84402731996
SIRET 402 731 996 00029 - APE 7112B

Dossier n°: 2012125

Document : 20131030-1

Date : 20/12/13

SOMMAIRE

1 - Délimitation de la zone humide	1
2 - Diagnostic écologique.....	2
2.1 - Habitats	2
2.2 - Espèces.....	2
3 - Synthèse des opérations à mener	4

Table des illustrations

Carte 1 : Délimitation de la zone humide de la Labiaz.....	1
Carte 2 : Fonctionnement hydrologique et habitats de la zone humide de la Labiaz	3
Photo 1 : Saussaie marécageuse.....	2
Tableau 1 : Récapitulatif des interventions sur la zone humide de la Labiaz	4

Crédit photographique : toutes les photographies illustrant ce rapport ont été réalisées par les membres du bureau d'études TERE0.

I - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE



Carte 1 : Délimitation de la zone humide de la Labiaz

2 - DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

2.1 - Habitats

La zone humide de la Labiaz comporte une mosaïque de milieux ouverts et boisés (Carte 2). A noter que de nombreux habitats n'ont pas été rattachés à des habitats de milieux humides au regard de leur cortège floristique ou de leur fonctionnalité. C'est notamment le cas d'une hêtraie neutrophile, habitat d'intérêt communautaire, qui a été retirée de la zone humide suite aux sondages pédologiques. Parmi les habitats humides, on recense une saussaie marécageuse dans la partie ouest de la zone humide (Photo 1 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). C'est un boisement jeune, dominé par le saule cendré (*Salix cinerea*) et le saule marsault (*Salix caprea*). Le roseau (*Phragmites australis*) est également bien représenté



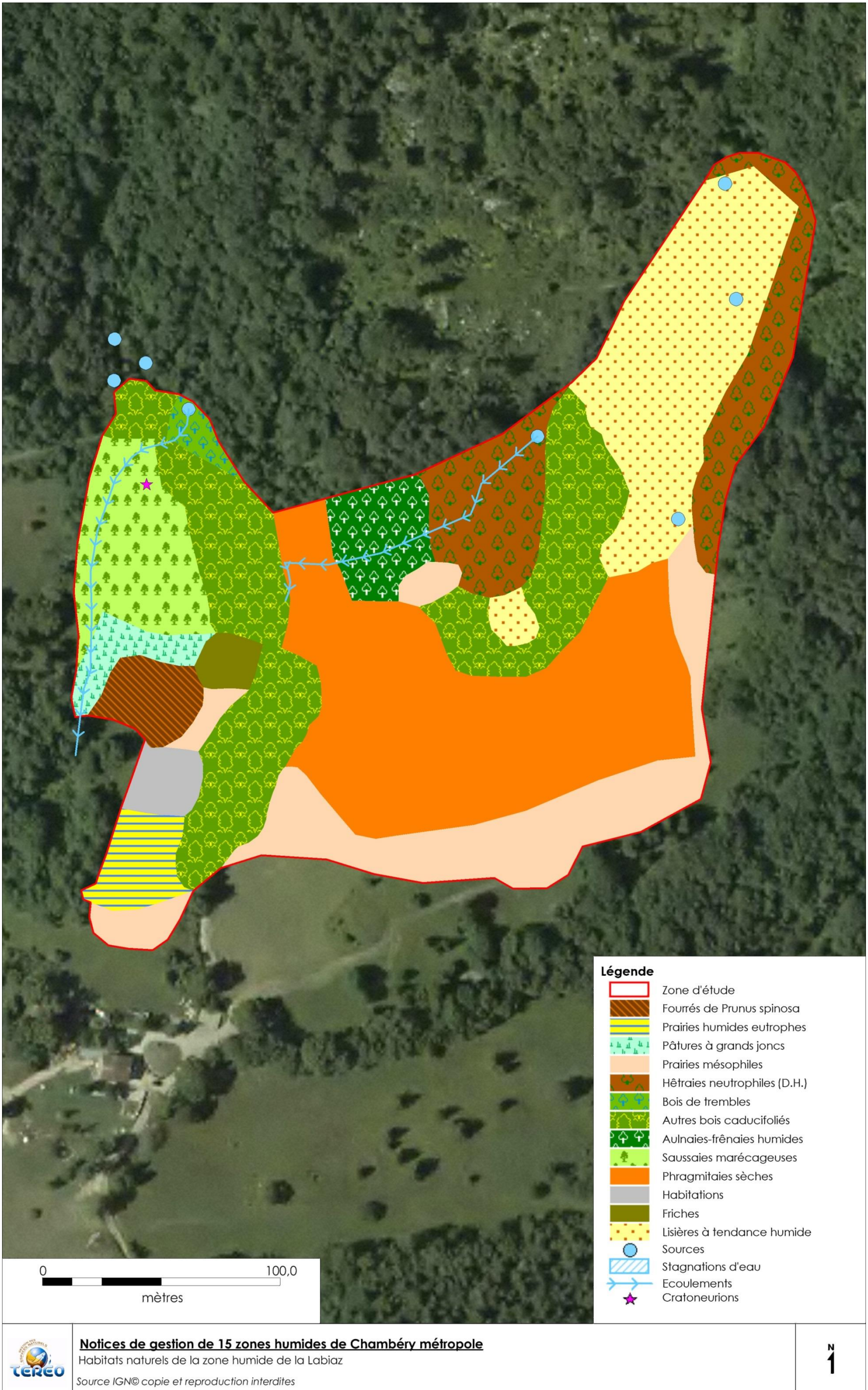
Photo 1 : Saussaie marécageuse

en strate herbacée. D'autre part, la présence de sphaignes témoigne de la forte humidité du secteur. Enfin, cette saussaie abrite un habitat du *Cratoneurion* qui est un habitat caractérisé par le développement d'une végétation particulière sur des dépôts calcaires. Bien que leur surface soit restreinte, les habitats du *Cratoneurion* sont d'intérêt communautaire prioritaire. C'est-à-dire que leur état de conservation à l'échelle européenne est préoccupant. Ils nécessitent donc une attention particulière.

Un secteur à tendance humide mais en cours de fermeture a également pu être mis en évidence. Il s'agit vraisemblablement d'une ancienne prairie à molinie bleue (*Molinia caerulea*) qui a été colonisée par le bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

2.2 - Espèces

Les prospections de terrain n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'espèces végétales protégées, remarquables en dehors de quelques orchidées communes (épipactis des marais notamment) ni invasives. Le site présente toutefois un potentiel intéressant pour la faune notamment les passereaux forestier à l'image de la mésange nonette (*Parus palustris*) ainsi que les lépidoptères de jour (plusieurs espèces contactées). Toutefois aucune espèce spécifiquement liée aux zones humides n'a été contactée sur la zone. Le lézard vivipare ou la couleuvre à collier seraient toutefois à rechercher.



Carte 2 : Fonctionnement hydrologique et habitats de la zone humide de la Labiaz

3 - SYNTHESE DES OPERATIONS A MENER

Objectif	Type d'intervention	Opération	Planning	Priorité d'action	Coût
Conservation et amélioration de la mosaïque d'habitats	Restauration	Réduction de la pression de pâturage sur les pâtures à grands joncs	Avant le début de la saison de végétation	2	Concertation avec les propriétaires pour réduire la charge pastorale
	Conservation	Maintien de la gestion actuelle des autres habitats	/	1	/

Tableau 1 : Récapitulatif des interventions sur la zone humide de la Labiaz